

N° DEL 2012.05.30/124

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 30 mai 2012** à 18 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCACTION	
Date	22/05/2012
Affichage	22/05/2012

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	24	9

**THEME : PERSONNEL 1**

**OBJET : RECONDUCTION  
D'UN EMPLOI SOUS  
CONTRAT AIDE POUR LE  
POLE CULTURE.**



**Etaient Présents** : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés** :

DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène.  
GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie.  
DUFOUR Maurice pouvoir à GUERIN Nicole.  
JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain.  
NICOLOSO Alain pouvoir à PEYTHIEU Eric.  
BRUNET Pascale pouvoir à CODURI Laetitia.  
JALADE Jacques pouvoir à PETELET Renée.  
ROUBAUD Sabin pouvoir à VALDENNAIRE Catherine.

**Absents-Excusés** :

DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin.

**Secrétaire de Séance** : DJEFFAL Mohamed.

Rapporteur : Nicole GUERIN.

Vu la délibération N°2011-424 en date du 21 décembre 2011 ;

Au service d'un projet culturel dynamique mettant notamment l'accent sur l'égal accès à la culture pour chacun et les synergies et partenariats entre acteurs culturels, le nouveau pôle Culture de Briançon souhaite mener avec l'ensemble de son équipe - Patrimoine/Bibliothèque/Archives et Centre d'art contemporain - une action volontariste sur le territoire communal.

Pour la conception, la réalisation, la coordination et le suivi des expositions organisées Place d'Armes au Centre d'art contemporain, le conseil municipal de Briançon a décidé la création d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) de 20 heures hebdomadaires qui a permis d'assurer, depuis janvier dernier, les missions définies dans la délibération N°2011-424 du 21 décembre 2011.

Afin de maintenir la qualité et le rythme de la programmation du Centre d'art contemporain, il est aujourd'hui nécessaire de reconduire ce contrat. En effet, sans cet emploi, le Centre d'art contemporain ne peut fonctionner normalement et participer à l'attractivité de la politique culturelle menée par la ville. Il faut rappeler que le Centre d'art contemporain organise 4 expositions/an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De reconduire pour une durée de 6 mois, et dans les mêmes conditions, le contrat d'accompagnement dans l'emploi du Centre d'art contemporain ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un Adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM  


TRANSMIS LE 04 JUIN 2012  
PUBLIÉ LE 04 JUIN 2012  
NOTIFIÉ LE 05 JUIN 2012